



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Assistant qualité sécurité environnement dans l'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Assistant qualité sécurité environnement dans l'entreprise. 2017, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02027597

**HAL Id: hceres-02027597**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027597>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Assistant qualité, sécurité, environnement dans l'entreprise

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et développement durable

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

L'objectif de la licence professionnelle (LP) *Assistant qualité, sécurité, environnement dans l'entreprise* (AQSEE) est de former des professionnels maîtrisant le système de *management* intégré (SMI) qualité-sécurité-environnement (QSE). Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire, transversale, associant des connaissances à la fois techniques, en sciences humaines et en méthodes de communication, complétées par des compétences en matière d'analyse, d'audit, de conception et d'animation d'équipes.

Les principaux métiers visés correspondent à ceux de cadre technique en hygiène et sécurité, en qualité et en environnement, mais aussi les métiers relevant des services d'incendie et de secours comme celui d'officier de sapeur-pompier professionnel par exemple. Cette spécialité est ouverte depuis 2002 et est proposée exclusivement en alternance et en formation continue.

## Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de la LP <i>Assistant qualité, sécurité, environnement dans l'entreprise</i> (AQSEE), localisée à Colmar, est de former des spécialistes dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement des biens et des personnes. Cette formation apporte aux diplômés les outils, les démarches et les méthodes nécessaires à la mise en place d'un système de <i>management</i> intégré en santé, sécurité, environnement. Cette formation, ouverte en 2002, est proposée uniquement en alternance sous contrat d'apprentissage et en formation continue depuis 2008.</p> <p>Les métiers visés sont : responsable qualité-sécurité-environnement (QSE) en entreprise, préventeur, responsable de la mise en œuvre du <i>management</i> intégré, assistant sécurité des personnes en collectivités territoriales, conseiller-formateur en <i>management</i> QSE, etc.</p>
Organisation
<p>Cette LP est adossée au département Hygiène sécurité environnement (HSE) de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Colmar. Le volume global de la formation est de 460 heures hors stage et projet tuteuré. La formation fonctionne uniquement en alternance sous contrat d'apprentissage et majoritairement en entreprise (37 semaines en entreprise et 15 semaines à l'IUT) avec une alternance sur l'année de périodes de trois semaines à l'IUT et de quatre semaines en entreprise. La formation est subdivisée en six unités d'enseignement (UE) : trois UE sont consacrées au cœur de métier, une UE aux enseignements professionnels et transversaux, une UE au projet tuteuré et une UE au stage.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La LP AQSEE a une proximité avec le diplôme universitaire de technologie (DUT) <i>Hygiène - sécurité - environnement</i> porté par le même département (HSE) de l'IUT de Colmar.</p> <p>La LP a également de nombreux contacts avec des entreprises qui proposent des contrats d'apprentissage. Il y a environ deux fois plus d'offres d'apprentissage que d'étudiants, ce qui montre le potentiel de la formation et sa reconnaissance. Les entreprises interviennent également dans la formation ainsi que dans le conseil de perfectionnement.</p> <p>Il y a des formations similaires mêlant qualité, sécurité et environnement, que ce soit dans le bassin régional (par exemple la licence <i>Physique-Chimie</i> avec un parcours <i>Environnement, sécurité, risques</i> à la faculté de Sciences et Techniques de l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse) ou même au niveau national, mais ces formations restent peu nombreuses.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>Les cinq enseignants-chercheurs (EC) qui participent à l'équipe pédagogique sont principalement issus de la section 62 du CNU (Conseil National des Universités) : <i>Énergétique, génie des procédés</i>.</p> <p>Les membres de l'équipe de pilotage (cinq EC, deux professeurs agrégés - PRAG, un professeur associé - PAST) de la LP appartiennent tous au département HSE de l'IUT de Colmar.</p> <p>Les membres de l'équipe de pilotage de la licence assurent 26,50 % des heures d'enseignement, le reste est assuré par dix professionnels à hauteur de 70,90 %, ce qui est excessif, et par un PAST pour 2,60 %.</p> <p>Les enseignements du Système de <i>management</i> intégré (SMI) qualité, sécurité, environnement qui sont le cœur du métier de la LP, repose seulement sur un intervenant extérieur consultant qui réalise 98 heures de cours, soit 21 % du volume d'enseignement total, ce qui est excessif et représente un risque.</p> <p>Une plateforme électronique a été mise en place par le Centre de formation des apprentis universitaire (CFAU) pour partager le carnet de liaison de l'apprenti entre les tuteurs universitaires et professionnels.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les effectifs de la LP sont limités à 30 étudiants (soit un groupe unique de travaux dirigés - TD), afin de répondre aux différentes contraintes qui pèsent sur la formation (pédagogie, suivi des alternants).</p> <p>Les étudiants sont issus pour 74 % de DUT, 16 % de BTS (brevet de technicien supérieur) et 10 % de L2 (deuxième année de licence générale) ou sollicitent une validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>Les diplômés qui ne poursuivent pas leurs études exercent des métiers en lien direct avec la formation, avec cependant un taux élevé d'emplois non stables (40 % en contrat à durée indéterminée à 10 mois après le diplôme, 60 % à 22 mois). On peut noter que 85 % des diplômés obtiennent un contrat à durée indéterminée quatre ans après leur diplôme de LP.</p> <p>Les poursuites d'études sont en hausse et approchent 50 % des diplômés ; selon les responsables de la formation, les étudiants pensent qu'en poursuivant leur formation pour obtenir un diplôme plus élevé sera synonyme d'un emploi plus stable, plus intéressant et plus rémunérateur. La poursuite d'études se fait principalement en alternance (55,50 %) et principalement en master dans le Nord-Est de la France pour 56 % d'entre eux. Les responsables de la formation notent que la hausse des poursuites d'études pose problème mais ne proposent pas de solutions pour pallier ce problème. Le taux de réussite est excellent, en moyenne 99,20 % sur les quatre dernières années.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>Plusieurs laboratoires sont associés à la formation : le Laboratoire de gestion des risques et environnement (LGRE, équipe d'accueil - EA 2334), le Laboratoire Vigne biotechnologie et environnement (LVBE, EA 3991), le Centre européen de recherche sur le risque, le droit des accidents collectifs et des catastrophes (CERDACC, EA 3992).</p> <p>Les cinq enseignants-chercheurs ont des activités de recherche dans des disciplines proches des enseignements dispensés en LP (analyse des impacts environnementaux, gestion des déchets, <i>etc.</i>) ; ce lien formation-recherche pourrait être amélioré.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Les intervenants extérieurs ont des compétences professionnelles variées (<i>management</i>, impact environnemental, transport de matières dangereuses, sécurité alimentaire, code du travail, sûreté de fonctionnement).</p> <p>La réflexion sur les métiers menée auprès des étudiants intervient principalement dans le contexte de l'entreprise mais également dans le cadre de l'organisation de forums d'emploi et par l'envoi des offres d'emploi aux étudiants.</p> <p>La place de la professionnalisation est importante dans la formation, avec 70,90 % des enseignements assurés par 10 professionnels.</p> <p>De nombreuses activités pédagogiques sont mises en place pour simuler le milieu professionnel (jeu de rôle avec l'intervention de l'IUMM - Union des industries et des métiers de la métallurgie), simulation numérique de crise, <i>etc.</i>)</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le projet tuteuré (six ECTS - <i>European Credit Transfer System</i>) et le stage (17 ECTS) se déroulent sur les périodes en entreprise.</p> <p>La nécessité du recours au Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) n'est pas ressentie, car les offres de contrat d'apprentissage sont directement envoyées à l'équipe pédagogique. Les offres de contrat reçues sont plus nombreuses que le nombre d'étudiants disponibles.</p> <p>Les missions attribuées à l'apprenti sont validées par l'enseignant-tuteur et sont conformes au programme de la formation.</p> <p>L'enseignant-tuteur visite l'apprenti une fois par semestre ; cette visite fait l'objet d'un compte-rendu déposé sur la plateforme électronique de la LP.</p> <p>Le projet et la mission menés en entreprise, font l'objet d'une co-évaluation réalisée conjointement par le tuteur en entreprise et l'enseignant-tuteur, sur la qualité du travail effectué en entreprise.</p> <p>La note de stage tient compte de la qualité du rapport et de la soutenance orale.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Malgré la situation géographique transfrontalière de cette LP située à Colmar, il n'y a pas de contrats d'apprentissage avec des entreprises transfrontalières.</p> <p>Un partenariat est engagé avec une formation professionnelle algérienne au niveau d'un master <i>Management HSQE dans le domaine des hydrocarbures</i> cogéré par l'Université de Mostaganem et la compagnie pétrolière Sonatrach. Ce partenariat permet à des enseignants de la LP AQSEE d'enseigner en Algérie et en retour d'accueillir des étudiants algériens en LP AQSEE.</p> <p>La LP propose aux étudiants de passer le <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC) dans le cadre de l'UE2 <i>Expression-communication</i> (huit ETCS).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le recrutement se fait sur dossier avec constitution de trois listes (principale, complémentaire, non admis).</p> <p>Il est prévu une mise à niveau dans l'UE1 (50 heures) en évaluation des risques, droit social et gestion de production. Cette mise à niveau concerne principalement les étudiants qui ne viennent pas d'un DUT HSE.</p> <p>Il existe également une UE libre de mise à niveau intitulée <i>Approche de la qualité, de la sécurité et de l'environnement</i> destinée aux étudiants issus d'une L2 pour favoriser leur réussite en LP.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'équipe enseignante organise en collaboration avec l'UIMM d'Alsace, une mise en situation qui consiste en un jeu de rôles complexe sur trois demi-journées où les étudiants doivent réagir à une étude de cas concernant un accident technologique.</p> <p>Au cours des cinq dernières années, trois étudiants ont suivi le cursus dans le cadre d'un droit individuel à la formation (DIF) ou d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle.</p> <p>La LP propose des horaires aménagés (fin des cours à 16h45) pour des étudiants sportifs de haut niveau ou en situation parentale, et un aménagement particulier pour les étudiants présentant des troubles de l'apprentissage (dyslexie, etc.)</p> <p>L'utilisation du numérique se limite aux services classiques associés à l'environnement numérique de l'Université (messagerie et serveurs communs).</p> <p>Un carnet de liaison électronique entre l'apprenti et les tuteurs est mis en place par le CFAU Alsace.</p> <p>Les étudiants ont la possibilité de se présenter au certificat informatique et internet (C2i).</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation se fait en contrôle continu (examen écrit, soutenance orale, mise en situation, projets) basé sur un travail individuel ou en groupe.</p> <p>Le jury est constitué des huit enseignants du département HSE et de trois personnalités extérieures compétentes dans le domaine. Le jury est réuni en juin pour l'attribution du diplôme.</p> <p>L'obtention du diplôme est acquise avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des six UE d'enseignement et une moyenne supérieure ou égale 10/20 à l'ensemble stage et projet tuteuré.</p> <p>Les crédits ECTS des UE sont validés si la moyenne de 10/20 est obtenue à l'UE.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le contrôle continu permet à l'étudiant de s'évaluer tout au long de l'année.  Les connaissances acquises en entreprise en lien avec les missions confiées à l'alternant sont évaluées chaque semestre lors de la visite du référent universitaire dans l'entreprise.  L'acquisition des compétences est formalisée dans le carnet de liaison électronique entre l'apprenti et les tuteurs.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés se fait à partir de l'enquête de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) et d'un suivi interne par le responsable de la formation à la demande du CFAU d'Alsace.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>L'équipe pédagogique, composée des chargés de cours universitaires et professionnels et le responsable de la LP, se réunit une fois par an. Elle ne peut pas se substituer à un conseil de perfectionnement qui, pour l'instant, n'existe pas. Conformément à la réglementation, il est donc indispensable de créer et de faire fonctionner un conseil de perfectionnement incluant des professionnels ne participant pas à la formation, des étudiants et d'anciens diplômés.  En dehors de la réunion annuelle de l'équipe pédagogique, deux autres réunions sont organisées dans l'année : la première en début d'année avec les industriels, les apprentis et les tuteurs universitaires pour cadrer les objectifs de la formation et la deuxième en fin d'année universitaire entre les apprentis, le responsable de la LP et le directeur de l'IUT.  L'autoévaluation des enseignements est effectuée via un questionnaire anonyme conçu par l'Université. Cependant, ce questionnaire ne semble pas directement utilisable du fait qu'il n'est pas spécifique aux formations par apprentissage et qu'il ne comporte pas de champs libres permettant aux étudiants d'exprimer une opinion rédigée.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Excellent taux de réussite.
- Nombreuses propositions de contrat d'apprentissage.
- Formation en alternance qui répond bien aux demandes du milieu socio-professionnel de la région.
- Mise en place d'un partenariat avec l'Algérie.

### Points faibles :

- Taux de poursuite d'études trop important.
- Fragilité de la formation liée au fait que l'unité d'enseignement *Système de management intégré, qualité, sécurité, environnement* (qui est le cœur du métier de la licence professionnelle) repose sur un seul intervenant extérieur consultant qui réalise 21 % des enseignements.
- Intervention de professionnels globalement trop importante (70 % des enseignements).
- Absence de conseil de perfectionnement.

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Assistant qualité, sécurité, environnement dans l'entreprise* présente une bonne adéquation avec les besoins du milieu professionnel. Cependant, le volume d'enseignement assuré par les professionnels (70 %) est trop élevé. A cela s'ajoute le fait que l'unité d'enseignement *Système de management intégré, qualité, sécurité, environnement* est prise en charge par un seul intervenant extérieur, ce qui représente un risque non négligeable pour la formation. Il conviendrait donc de revoir cette situation qui n'est pas satisfaisante.

Il serait par ailleurs indispensable de constituer et de faire fonctionner un conseil de perfectionnement ouvert à des professionnels qui ne participent pas à la formation pour avoir un avis extérieur, aux étudiants et à d'anciens diplômés.



# Observations de l'établissement

## OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

### Licence Professionnelle ASSISTANT QUALITE, SECURITE, ENVIRONNEMENT DANS L'ENTREPRISE

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous avons le plaisir de vous transmettre nos observations pour les points nous semblant appeler un complément d'informations.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

#### HCERES

Les diplômés qui ne poursuivent pas leurs études exercent des métiers en lien direct avec la formation, avec cependant un taux élevé d'emplois non stables (40 % en contrat à durée indéterminée à 10 mois après le diplôme, 60 % à 22 mois).

#### Réponse

L'enquête de suivi des diplômés en 2016 10 mois après l'obtention du diplôme montrent une augmentation du taux d'emplois stables :

CDI : 62,50%

CDD : 18,75%

autres (intérim, création d'entreprise) : 12,50%

recherche d'emploi : 6,25%

#### HCERES

Les poursuites d'études sont en hausse et approchent 50 % des diplômés...

Les responsables de la formation notent que la hausse des poursuites d'études pose problème mais ne proposent pas de solutions pour pallier ce problème.

#### Réponses

L'enquête de suivi des diplômés en 2015 10 mois après l'obtention du diplôme montrent une stabilisation du taux de poursuites d'études : 41% des diplômés en 2015 ont poursuivi leurs études. Ces poursuites se font dans 83% des cas par contrat d'alternance.

Le responsable de la formation incite fortement les étudiants à s'orienter vers l'insertion professionnelle. Exemples d'actions : expédition systématique des offres d'emplois reçues, invitation d'entreprises et services proposant des emplois à présenter leurs offres aux étudiants.

Nous vous prions de recevoir, nos très respectueuses salutations.

La Présidente,



Christine GANGLOFF-ZIEGLER

